

Dossier de l'OHI n° S1/6100/2023

LETTRE CIRCULAIRE DE L'ASSEMBLEE N°13
11 janvier 2023

3^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI (A-3)

Monaco, NOUVELLES DATES : 2-5 mai 2023

SELECTION A LA PRESIDENCE DE LA 3^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DE L'OHI

Références :

- A. Lettre circulaire de l'Assemblée n° 10 du 24 octobre 2022 – *Sélection du Président de la 3^{ème} Session de l'Assemblée de l'OHI*
- B. Règles de procédure de l'Assemblée de l'OHI (Règle 14)


Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La référence A invitait les Etats membres à soumettre des candidats aptes à être élus à la présidence de la 3^{ème} Session de l'Assemblée de l'OHI. Le Secrétariat a alors identifié que Mme Pia Dahl HØJGAARD, Directrice du Service hydrographique du Danemark, était une candidate convenablement qualifiée qui s'est déclarée prête à présider l'Assemblée.

2. Le seul commentaire reçu en réponse à la référence A était favorable à Mme Pia Dahl HØJGAARD et aucune autre candidature n'a été proposée. Par conséquent, le vote par correspondance prévu par la référence B [Règle 14 (b)] n'est pas nécessaire. La candidature de Mme Pia Dahl HØJGAARD au poste de Présidente élue sera soumise à la confirmation de la 3^{ème} Session de l'Assemblée, conformément à la référence B [Règle 14 (f) (i)], au début de la première session plénière, le mardi 2 mai 2023.

3. Le Secrétariat félicite Mme Pia Dahl HØJGAARD pour sa nomination à la Présidence de l'Assemblée. Le Secrétariat organisera en temps utile une réunion préparatoire avec Mme Pia Dahl HØJGAARD afin d'examiner les procédures, les dispositions et les documents en vue de l'Assemblée.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général